

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES

OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

4.1.1 : DEVELOPPER L'ECOPATURAGE SUR LE TERRITOIRE		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE PERIMETRE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	<p>L'éco-pâturage désigne une méthode de gestion de la biodiversité intégrée respectueuse de l'environnement, où des ruminants sont utilisés pour entretenir les prairies et espaces verts. Cette pratique est également appelée écopastoralisme. Elle ne se limite pas au milieu urbain, pouvant être mise en place sur des plus grandes surfaces lorsque l'obtention de fourrage ne s'avère pas nécessaire. Il s'inscrit dans une volonté actuelle forte de respect des conditions environnementales. Face au réchauffement climatique, une pratique écologique comme celle-ci est forcément plébiscitée.</p> <p>Les principaux avantages de l'éco-pâturage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'environnement : Entretien d'espace vert, solution alternative et écologique à l'utilisation de produits phytosanitaires ou à l'entretien mécanique des espaces verts, préservation de la biodiversité, promotion des races anciennes, lutte contre les plantes invasives, circuits courts - social/sociétal : simulateur de liens sociaux, amélioration du cadre de vie, solution silencieuse, sensibilisation - économique et politique : image positive dégagée, maîtrise budgétaire <p>CMC souhaite par cette action développer de l'éco-pâturage dans les zones d'activités.</p>		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et gestion de la biodiversité • Alternative et diminution de l'impact environnemental de l'entretien des espaces verts (réduction carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit, etc.) 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	<p>Un projet en cours de finalisation dans l'extension de la zone d'activités de KERANNA à Moréac Des projets développés dans certaines communes du territoire et sur certaines stations d'épuration.</p>		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser le pilotage de l'action en interne : coordination par VP aux Transitions avec validation du VP au Développement Economique et VP aux travaux Le service TTC s'occupe de la coordination et de la partie administrative/communication/animation autour du projet, les services techniques gèrent l'opérationnel avec le développement économique sur lequel le coût de l'action est impacté ➤ Identifier les sites propices à l'écopâturage et définition du périmètre : recenser les espaces verts, les friches ou les zones naturelles qui pourraient bénéficier de l'écopâturage, en fonction de leur taille, de leur végétation, et de leur accessibilité => <u>Expérimentation sur l'extension de la ZA de KERANNA sur 3 ans</u> ➤ Se rapprocher des entreprises proposant des prestations d'écopâturage au niveau local ➤ Mettre en place un cahier des charges précis pour définir les conditions d'utilisation de l'écopâturage (ex. type d'animaux, durée de la période de pâturage, suivi vétérinaire, etc.) ➤ Sélectionner un prestataire et établir un partenariat avec lui pour mettre en place un projet sur validation d'un devis et d'un contrat ➤ Valider le principe et le budget pour chaque nouveau projet en Commission Transitions Energétiques et Ecologiques, informer les commissions Développement Economique et Travaux ➤ Mise en place du matériel nécessaire et des animaux ➤ Informer et sensibiliser les entreprises concernées et les habitants sur les avantages de l'écopâturage (biodiversité, entretien écologique des espaces verts, valorisation des produits locaux) et sur les opérations de pâturage en cours et à venir ➤ Organiser des événements ou des animations autour de l'écopâturage 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Actions de l'axe 4	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	<p><u>Pilote</u> : TTC – 0.02 ETP <u>Supports</u> : bâtiments – 0.02 ETP <u>Associés/informés</u> : développement économique (si en zone d'activités)</p>	Entreprise d'écopâturage	Tout public
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	<p>17 000 € (expérimentation) – 2024/2026, soit 3 000 € en 2025 et 2026 34 000 € (nouveaux projets) – 2026/2030 Soit 40 000 €</p>		
Financement	/		
Echéance calendrier	2025-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre d'actions d'écopâturage mises en place	CMC	5	

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECITF 4.1 : RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Nombre d'actions de sensibilisation	CMC	6
Nombre d'actions de communication	CMC	3
Incidences environnementales		
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)		
Mesures ERC : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	